

LE

## CARCABEAU DU PÉAGE DE GIVORS

XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> SIÈCLES

---

L'institution des péages remonte à une assez haute antiquité ; on les trouve chez les Romains comme dans tout le cours du moyen âge et de nos jours encore. Les revenus en provenant étaient affectés à l'entretien des routes, des ponts, des canaux ; mais avec la période féodale, beaucoup devinrent de propriétés publiques propriétés particulières ; on les tenait même à fief. Dès lors, routes, ponts, canaux, rien n'est entretenu qu'au bon plaisir du seigneur ; les vieux documents contiennent mainte plainte des populations à ce sujet, tout était impraticable et l'on payait quand même.

Le tarif du péage, écrit d'ordinaire en grosses lettres et dans le dialecte parlé dans le pays, était affiché bien en vue, c'est ce qu'on appelait pancarte ou carcabeau. Ce tarif devenant illisible était recopié textuellement, ce qui fait qu'en 1375 environ, on nous donne le carcabeau du péage de Givors tel qu'il était en 1225. Mais une foule d'erreurs se sont glissées dans ces copies : le scribe lit parfois mal, de là des formes baroques qui peuvent embarrasser, quelquefois une source de chicane entre marchands et péagers, comme le raconte Aubret dans son *Histoire de Dombes*. Néanmoins, un texte en langue vulgaire du treizième siècle, bien qu'il ne soit qu'une copie du quatorzième, offre toujours un assez grand intérêt pour les philologues.